

LIVRET D'ACCUEIL

EHPAD Martigné sur Mayenne



📍 2, rue Spica
53470 MARTIGNÉ SUR MAYENNE

☎ 02 43 02 50 24

✉ secretariat@ehpad-martigne.fr

EHPAD Marin Bouillé



📍 4, rue Marin Bouillé
53240 ALEXAIN

☎ 02 43 69 80 88

✉ secretariat.alexain@ehpad-marinbouille.fr

Prendre soin de vous, tout simplement

MOT DU DIRECTEUR

Madame, Monsieur,

Votre situation vous conduit à être hébergé dans nos établissements. Au nom de l'ensemble de l'Equipe, nous vous souhaitons un confortable et heureux séjour.

Vous trouverez dans ce livret des informations utiles tant sur le plan de notre organisation que sur la gestion administrative de votre accueil.

Durant votre séjour, n'hésitez pas à interroger les professionnels. Faites leur part de vos besoins, de vos désirs. Ils pourront, soit y répondre, soit être les relais auprès des autres secteurs d'activité.

Les professionnels des EHPAD Marin Bouillé d'Alexain et de Martigné, travaillent dans la bienveillance, la discrétion, le respect de la singularité de chacun et le souci permanent de la qualité du travail effectué.

Nous sommes tournés vers l'agir car seuls les actes comptent pour celui qui, fragilisé par l'existence, vient poser ses jours et sa santé, confiant, entre nos mains.

Nous vous accompagnons dans votre chemin de vie, à travers une approche sécurisante, que vous voulons rassurante, éthique et humaine.

Nous vous remercions d'exprimer vos observations tout au long de votre séjour, via le Conseil de la Vie Sociale, entre autres, afin de nous aider à améliorer le service que nous vous devons.

Respectueusement, au nom de l'Equipe, et en vous assurant de toute notre considération,

Gérard Guinguin, *directeur*



**bskimmobilier**
Une histoire à créer

Hélène Jouguet
Conseillère et manager en immobilier

 **06 71 25 73 15**
 hjouguet@bskimmobilier.com
 4,9

Avis de valeur offert !

Gaëlle CORRIGOU
Opticienne diplômée d'état



L'iris
delajouanne

Centre de Vision
Déplacements au domicile,
EHPAD, hôpital

Proximité 100 % santé
2ème & 3ème paire

4 Place Crotigné
53150 MONTSÛRS
02 43 02 43 97

 lirisdelajouanneelaposte.net
du mardi au samedi : 9h-12h / 14h-19h

PRÉSENTATION

Les établissements vous proposent un accueil dans des lieux adaptés à vos limitations d'autonomie avec des parties privatives, que vous pourrez meubler à votre souhait, et d'autres lieux permettant une vie sociale et culturelle.

Vous y trouverez les équipements nécessaires, vous permettant de rester en lien avec votre famille et vos proches, l'ensemble étant soutenu par une équipe de professionnels pour vous permettre un séjour en toute sécurité et avec un confort optimum. La sécurisation de vos biens (bijoux, argent...), peut être assuré par nos soins (dépôt au coffre de l'établissement, sur demande à l'agent d'accueil).

En outre, les extérieurs des établissements sont aménagés pour permettre la circulation de personnes à mobilité réduite. La localisation des EHPAD au sein des villages permettent l'accès facilité aux commerces, lieux de culte, et équipements collectifs (terrain de sport, salle communale).

Les EHPAD de Martigné et d'Alexain, sont des établissements publics autonome permettant l'accueil de 126 personnes dont 2 en hébergement temporaire.

Ils répondent aux exigences qualitatives de la Haute Autorité de Santé (évaluations externes) et sont financés par le Conseil Départemental, l'ARS, et vous-mêmes. Ils sont sécurisés par l'application de procédures de prévention des risques. Les mesures vous concernant seront toujours tributaires de votre consentement.

La lecture de ce document vous présente l'accès aux différentes prestations de l'établissement et n'exclue pas que vous puissiez questionner les professionnels à votre service.

L'accueil

Un professionnel à l'accueil est à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches et répondre à vos questions. Vos proches sont les bienvenus à l'heure qui vous convient.

Responsables : Mesdames Nadine Lardeux (Martigné) et Mélanie Collet (Alexain) vous accueillent sans rendez-vous.



Horaires du bureau de l'accueil
9H00 / 12H00
14H00 / 17H00
(du lundi au vendredi)

VIE SOCIALE ET CULTURELLE

La vie sociale et culturelle est au cœur de l'accompagnement proposé dans nos établissements.

Elle s'inscrit dans la continuité du parcours de vie de chaque résident, en s'appuyant sur la connaissance de ses envies, de son histoire, et sur le respect de ses désirs.

Elle vise à préserver les liens sociaux, favoriser l'épanouissement individuel et prévenir toute forme d'isolement. Vos familles, si vous le souhaitez, peuvent être des partenaires pour l'Equipe, afin de respecter au mieux, la manière dont vous souhaitez conduire votre vie, avec la contrainte de la vie collective et la richesse de sa diversité.

Vos familles sont les bienvenues à tout moment. Une permanence téléphonique est assurée 24 h/24. Vos proches peuvent rester auprès de vous autant que vous le souhaitez.

■ **Responsable** : Mmes Manuella Beslay (Martigné), Sandrine Chaussée (Alexain).

■ ■ ■ Les activités

Un panel d'activités vous est proposé chaque mois, en partenariat avec des prestataires et/ou organismes extérieurs. Lors de rencontres régulières l'animateur de la Vie Sociale et Culturelle discute avec vous des événements à reconduire ou à initier. Notre souhait est de susciter l'envie de participer, d'encourager sans contraindre, d'apporter du plaisir et du lien social.

Les animations sont variées et adaptées au rythme et aux capacités de chacun.



■ ■ ■ Les espaces de rencontre

Le premier espace de rencontre est bien sûr votre chambre ; ce lieu vous assure d'une intimité, à laquelle nous ne dérogerons pas. Vous avez la possibilité d'en condamner l'accès par verrouillage, ou à demander à différer le passage des professionnels.

D'autres possibilités vous sont offertes comme par exemple salle de restauration, salon, cafétéria, jardins.

■ ■ ■ Spiritualité et religion

Vous pouvez être accompagné, si vous le souhaitez, dans une démarche spirituelle qu'elle soit religieuse ou non, et quelle que soit votre religion.

Nos psychologues sont à votre disposition et notre service d'aumônerie pourra vous mettre en relation avec un ministre du culte de votre choix (Iman, rabbin, prêtre, pasteur ...).

■ **Responsables** : A Martigné, Mme Béatrice De Farcy et à Alexain, Mr Léon Gendron.

■ ■ ■ Le Conseil de la Vie Sociale

Le Conseil de la Vie Sociale (CVS) est une instance d'échange et de dialogue réunissant résidents, familles, professionnels et direction. Il permet de faire entendre la voix de chacun autour des conditions de sécurité, de vie, de soins, et d'hébergement dans nos établissements. Présent dans nos deux EHPAD — Martigné-sur-Mayenne et Alexain — le CVS joue un rôle essentiel dans l'amélioration continue de la qualité de vie au sein des structures. Les représentants des familles assurent le lien entre les proches, les équipes soignantes et la direction.

■ **Responsables** :

A Martigné, Mme Paulette Prelli, résidente, présidente du CVS,
A Alexain, Mr Bertrand Bondie, résident, président du CVS.

■ ■ ■ La restauration



La restauration maison est orchestrée par des cuisiniers. Tous les plats sont élaborés sur place avec des denrées de qualité, produites en majorité localement. Les menus sont élaborés à partir de vos souhaits.

Ils peuvent être adaptés en fonction de vos régimes. Le petit déjeuner est servi dans votre chambre. Les déjeuners et dîners sont servis en salles de restauration (deux ambiances : grande salle conviviale ou salle plus intime). Des collations sont proposées l'après-midi et, la nuit, si vous le souhaitez.

Vous pouvez convier vos proches pour un repas dans l'établissement, en réservant 48h à l'avance, à l'accueil. Vous disposerez d'une salle réservée à cet effet.

■ **Responsables** : Mesdames Frédérique Perret (Martigné) et Sylvie Caillière (Alexain) assurent ces services.

■ ■ ■ La blanchisserie

Dans le cadre du respect de votre identité, nous apportons une attention particulière à l'entretien de vos effets personnels. A cet effet, une blanchisserie en assure le suivi en interne. Ce service s'efforce de réduire les délais de retours de vos vêtements après lavage. Il est donc important que vous puissiez disposer de suffisamment d'effets pour en assurer la rotation.



■ **Responsable :** Mme Bénédicte Mottais (Martigné et Alexain).
A Alexain, le service est ouvert les lundi, mercredi, vendredi.

■ ■ ■ L'hôtellerie

En lien avec les équipes soignantes et socio-culturelles, l'équipe hôtelière contribue chaque jour au confort et au bien-être des résidents.



Elle assure l'entretien des chambres, des lieux de vie et des espaces communs, dans le respect du rythme et de l'intimité de chacun.

Les professionnels veillent à maintenir une hygiène irréprochable dans l'ensemble des locaux, pour garantir un cadre de vie propre, serein et chaleureux.

■ **Responsables :**
Mme Lydia Quesne (Martigné) ;
Mme Eva Versabeau (Alexain).

■ ■ ■ La maintenance et la sécurité

Les techniciens de maintenance veillent chaque jour à votre sécurité et confort. Ils assurent l'entretien des bâtiments, la gestion des équipements techniques et le bon fonctionnement des installations. Ils répondent à vos sollicitations et/ou à celles de vos familles. Ainsi vous pouvez leur demander conseil et/ou de participer à l'aménagement de vos locaux privatifs.

Ils contribuent, au sein de l'Equipe, à un cadre de vie sûr, agréable et bien entretenu — à l'intérieur comme à l'extérieur, avec un soin particulier apporté aux espaces verts.

■ **Responsables :**
Mr Stéphane Carré (Martigné) ;
Mr Patrice Huard (Alexain).



VOTRE SANTÉ

■ ■ ■ Les soignants et les intervenants extérieurs

Les personnes touchées par les aléas de la vie peuvent poursuivre une vie épanouissante, sur tous les plans, mais dans un environnement sécurisé grâce aux Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes, que ce soit en accueil permanent ou temporaire, et aux professionnels qui y exercent.

Les soignants garantissent la qualité, la sécurité et la continuité des soins au sein de l'établissement. En collaboration avec les intervenants extérieurs (médecin coordinateur, médecins, kinésithérapeutes, pédicures-podologues, orthophonistes, dentistes...). Ils assurent votre suivi médical, vous accompagnent dans les actes de la vie quotidienne et les soins d'hygiène.

■ **Responsables :**
Mme Hakima Dodane (Martigné), Infirmière coordonnatrice ;
Mme Eva Versabeau (Alexain), Infirmière coordonnatrice.

■ ■ ■ Ergothérapeute

L'ergothérapeute est un professionnel de la prévention des risques. Sur la base d'évaluations personnalisées et d'ateliers adaptés, il soutient les capacités physiques et cognitives des personnes résidentes, prévient la dépendance favorisant le bien-être au quotidien.

■ **Responsable :** Mme Fiona Jonot (Martigné et Alexain).

■ ■ ■ Psychologue

Le psychologue accompagne les résidents tout au long de leur séjour, de leur arrivée jusqu'à la fin de vie, dans le respect de leur parcours personnel. Par des entretiens individuels, des évaluations cognitives et comportementales, ou simplement quelques échanges informels, il contribue au bien-être psychologique des personnes accueillies.

Présent au sein de l'équipe pluridisciplinaire, il participe à la construction des projets personnalisés et soutient une approche globale de l'accompagnement. À l'écoute des proches, il intervient aussi auprès des familles et des aidants, pour les accompagner dans cette étape de vie.

■ **Responsables :** Mme Claudine Faletto (Martigné) ; Mme Clémence Renaudier (Alexain).

■ ■ ■ Diététicien

Il veille à la qualité nutritionnelle et au plaisir des repas, en collaboration des soins et de la restauration.

Il élabore les menus en concertation avec l'équipe et les résidents, s'assure du respect des régimes et des textures adaptés, et lutte contre la malnutrition tout en préservant les habitudes et goûts de chacun.

■ **Responsables** : Mme Laëtitia Dupond (Martigné) ; Mme Stéphanie Hédoux (Alexain).

INFOS PRATIQUES

Les EHPAD de Martigné et d'Alexain, sont des établissements publics autonome permettant l'accueil de 126 personnes dont 2 en hébergement temporaire. Ils répondent aux exigences qualitatives de la Haute Autorité de Santé (évaluations externes) et sont financés par le Conseil Départemental, l'ARS, et vous-mêmes.

Ils sont sécurisés par l'application de procédures de prévention des risques. Les mesures vous concernant seront toujours tributaires de votre consentement.

■ ■ ■ Prix de journée

Le tarif journalier est fixé annuellement par arrêté du Conseil Départemental et l'Agence Régionale de Santé. Les tarifs sont indiqués dans le contrat de séjour.

■ ■ ■ Personnes qualifiées

Les personnes qualifiées ont pour mission d'aider à faire valoir les droits de l'usager ou de son représentant légal (conflit, litige).

Voir affichage à l'accueil de l'établissement.



CONTACTS

EHPAD Martigné

• Etablissement :

✉ secretariat@ehpad-martigne.fr

☎ 02 43 02 50 24

• **Directeur** : ✉ gerard.guingouin@ehpad-martigne.fr

• Conseil d'Administration :

Mr Guillaume Carré Président et Maire de Martigné

• CVS : Contact famille :

✉ cvs@53470.ehpad-martigne.fr

• Vie sociale :

✉ manuella.beslay@ehpad-martigne.fr

• Aumônerie : Mme De Farcy

☎ 02.43.58.08.91 - ✉ rene.defarcy@wanadoo.fr



EHPAD Alexain

• Etablissement :

✉ secretariat.alexain@ehpad-marinbouille.fr

☎ 02 43 69 80 88

• Direction :

✉ gerard.guingouin@ehpad-martigne.fr

• Conseil d'Administration :

Mr Guillaume Chesneau Président et Maire d'Alexain

• CVS : Contact famille :

✉ cvs@alexain.ehpad-marinbouille.fr

• **Aumônerie** : M. Léon Gendron - ☎ 02.43.02.53.57



Charte de la personne accueillie

Principes généraux*

Arrêté du 5 septembre 2003



Principe de non-discrimination

Nul ne peut faire l'objet d'une discrimination, quelle qu'elle soit, lors de la prise en charge ou de l'accompagnement.



Droit à une prise en charge ou à un accompagnement

L'accompagnement qui vous est proposé est individualisé et le plus adapté possible à vos besoins.



Droit à l'information

Les résidents ont accès à toute information ou document relatifs à leur accompagnement, dans les conditions prévues par la loi ou la réglementation.



Principe du libre choix, du consentement éclairé et de la participation de la personne

- Vous disposez du libre choix entre les prestations adoptées qui vous sont offertes.
- Votre consentement éclairé est recherché en vous informant, des conditions et conséquences de la prise en charge et de l'accompagnement et en veillant à votre compréhension.
- Le droit à votre participation directe, à la conception et à la mise en œuvre de votre projet individualisé vous est garanti.



Droit à la renonciation

Vous pouvez à tout moment renoncer par écrit aux prestations dont vous bénéficiez et quitter l'établissement.



Droit au respect des liens familiaux

La prise en charge ou l'accompagnement favorisent le maintien des liens familiaux, dans le respect des souhaits de la personne.



Droit à la protection

Le respect de la confidentialité des informations vous concernant est garanti dans le cadre des lois existantes.

Il vous est également garanti le droit à la protection, à la sécurité, à la santé et aux soins.



Droit à l'autonomie

Dans les limites définies dans le cadre de la prise en charge ou de l'accompagnement, il vous est garanti de pouvoir circuler librement, ainsi que de conserver des biens, effets et objets personnels et de disposer de votre patrimoine et de vos revenus.



Principe de prévention et de soutien

Les conséquences affectives et sociales qui peuvent résulter de la prise en charge ou de l'accompagnement doivent être prises en considération. Les moments de fin de vie doivent faire l'objet de soins, d'assistance et de soutien adaptés dans le respect de vos convictions.



Droit à l'exercice des droits civiques attribués à la personne accueillie

L'exercice effectif de la totalité de vos droits civiques et de vos libertés individuelles est facilité par l'établissement.



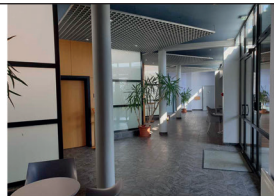
Droit à la pratique religieuse

Les personnels et les résidents s'obligent au respect mutuel des croyances, convictions et opinions. Ce droit à la pratique religieuse s'exerce dans le respect de la liberté d'autrui et sous réserve que son exercice ne trouble pas le fonctionnement normal de l'établissement.



Respect de la dignité de la personne et de son intimité

Le respect de la dignité et de l'intégrité de la personne est garanti.



**Pompes Funèbres
Municipales**



Les Pompes funèbres Municipales de Mayenne se tiennent à votre disposition pour l'organisation complète des obsèques : admission à la chambre funéraire, crématorium, démarches administratives, contrats obsèques.

238, rue Normandie - 53100 MAYENNE - Tél. 02 43 30 21 45

REMERCIEMENTS

Notre établissement remercie vivement le prestataire dont l'aimable participation a permis la réalisation de ce livret d'accueil.

TERRASSEMENT

Tranchée pour réseaux - Agrandissement, fondation - Mise à niveau de terrain

AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

Enlèvement de haies, de souche - Démolition
Création d'allées, de cour, de parking - Pose de clôtures

DÉSENCOMBREMENT

Vide maison, garage, cave

ENTRETIEN d'espaces verts

ALEX
AMÉNAGEMENT



n° siret en cours

DEVIS GRATUIT ☎ 06.35.49.60.04 CARRET.ALEXANDRE@YAHOO.COM

LEBRETON ANTHONY

JE DEBARRASSE TOUT

MAISON - CAVE - GRENIER - GARAGE



GRANGE - ENTREPÔT



LBMA.BROC - 06 17 12 89 53
ANTHOLEBRETON72@GMAIL.COM

BROC'N LAVAL

**BROCANTE
ANTIQUITES**

ACHAT DÉBARRAS
SUCCESION



DEPOT-VENTE

**OUVERT TOUS LES APRES-MIDI
MÊME LE DIMANCHE - 11H/18H30**

8 ROUTE DU MANS - 53960 BONCHAMP LÈS LAVAL
TEL. 07 72 07 06 58 - f BROC'N LAVAL



**GARAGE EXPERT
BEAUDOIN
AUTOMOBILES**

6 bis, rue des Acacias - 53470 Commer
02 43 04 52 44

sarlbeaudoin.automobiles@orange.fr
www.garagebeaudoin.fr



MÉCANIQUE TOUTES MARQUES
CARROSSERIE - PEINTURE - PARE-BRISE

Véhicules Essence, Diesel,
Hybride et Electrique

LOCATION MINIBUS

VENTE NEUF ET OCCASION

Garantie constructeur conservée

DU PRODUCTEUR...
AU CONSOMMATEUR



Vente de légumes...

Pommes de terre, Carottes,
Echalottes, Oignons, Poireau,
Céleris rave...

Jean-Michel GIRAULT

"Les Haies"
53470 COMMER

Tél. 06 89 71 62 83 - giraultjm@orange.fr